

Viabilité hivernale

Neige, verglas, brouillard givrant... Dès le mois de novembre, la météo peut rendre la circulation difficile. Le Département est chargé d'assurer aux habitants les meilleures conditions de circulation en hiver. Pour cela, il lance chaque année un plan de viabilité hivernale.

Des agents au service de la population

Sur le terrain, 280 agents équipés de 94 véhicules de déneigement, répartis en 5 services territoriaux d'aménagement (STA) et 24 centres d'exploitation, surveillent les conditions météorologiques et interviennent en cas d'intempéries. Ils disposent d'une centaine de véhicules de déneigement. Un centre d'information et de gestion du trafic (CIGT) est également en alerte 24 h/24.



Département
de Saône-et-Loire